



ACM-FSI-FORMATIONS

8 rue du marché
32260 SEISSAN

<https://www.acm-fsi-formations.fr/>
tèl / fax : 05 62 65 78 64
acm.fsi32@gmail.com

Programme

Théorie

La connaissance de l'établissement, des risques, des moyens de prévention, de protection et d'intervention

La connaissance des consignes de sécurité : alarme, intervention, évacuation

La théorie du feu : les causes, les mécanismes, les classes de feux, les procédés d'extinction

La propagation du feu, la résistance au feu des matériaux et éléments de construction, les fumées et leurs effets sur l'homme

Les moyens d'extinction (principes de fonctionnement et mise en œuvre) : les différents types d'extincteurs, le Robinet d'Incendie Armé (RIA).

Pratique

Exercices d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques.

Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, homologués, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires.

Évaluation de formation

Mises en situation ou exercices pratiques

Code du Travail

L 4154-4 à 6 : tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des personnels qu'il embauche.

APSAD Règle R6

Chapitre 4 : l'effectif doit être d'au moins un employé sur dix par secteur. Leur répartition géographique doit être telle qu'il soit possible de réunir en tous points d'un même secteur un effectif minimal de deux personnes en moins d'une minute.

Chapitre 6 : les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation théorique et pratique sur la prévention et la lutte contre l'incendie.